

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<p style="text-align: center;"><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DE LA COMMUNE DE POISEUX</u></p> <p style="text-align: center;">Séance du : 16 septembre 2022</p>
---	---

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 6

Date d'affichage : 23/09/2022

Date de convocation du conseil : 12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize du mois de septembre, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean-Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis
Mme BALDACINI Angélique
Mme COLIN Michèle
M. LAFARGUE Jérôme
M. RABIEGA Yann
M. LONGO Thierry

Etaient absents:

M. GUION Wilfrid
M. GALLET Laurent
M. de VILLAINES Jean
M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : Madame COLIN Michèle

[DELIBERATION TARIFICATION SALLE DES FETES : 20220916 DE 14](#)

Monsieur le Maire expose les augmentations des matières premières et notamment le coup du chauffage très élevé sur le 1^{er} semestre 2022. Il précise que les tarifs actuels datent de 2005.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Acceptent la proposition d'augmenter la tarification de 20 euros sur tous les tarifs à effet au 1^{er} janvier 2023.

Le Maire.

Jean-Louis FITY.